

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2023 (8 conseillers présents)

1– DELIBERATION APPROUEE

- Attribution de subvention aux associations
 - o Union Sportive Lidonnaise = 2 000 €
 - o Association de parents d'élèves les Saint'illan = 200 €

2 – AUTRES SUJETS

1-1 Le rapport annuel EAU 17

- L'eau potable distribuée sur la Communauté de Commune de Gémozac provient de 4 entités hydrauliques (La Jard , Le Grand Font / Montpellier, Bernessard / Gémozac, Pradelle / Saint Quentin de Rançanne).
Elles alimentent une population de 14 928 h à travers 7 929 abonnés.
Saint André avec ses 683 abonnés pour 1161 habitants a consommé en 2022 56.258 m3 à travers un réseau de 40 282ml.
Le prix TTC du service au m3 pour 120m3 est de 2,17 €.
- La station d'assainissement collectif de Saint André de Lidon a été construite en 2005 (filtres plantés de roseaux).
Le nombre de branchements est de 190.
Ils desservent 297 habitants pour une capacité de station de 280 habitants.
Le nombre d'habitants desservis étant supérieur à la capacité, la commune a demandé au bureau d'études NCA de contrôler le réseau pour faire un état des lieux de la station.
- Coûts prévisionnels 2023
 - o Stabilité eau potable 2023 = 2022
 - o Hausse de 16% de l'assainissement collectif

2-2 Contrôle des assainissements non collectifs

- Mercredi 6 septembre 2023, une quarantaine de Lidonnais ont participé à la réunion publique organisée par la Commune avec la participation du Bureau d'études NCA et EAU 17.
Ils ont présenté le déroulement de la campagne de contrôle.
La Commune compte environ 515 assainissements non collectifs dont 50% ont plus de 10 ans.
Ces installations âgées doivent faire l'objet d'un contrôle de fonctionnement et d'entretien.
Chaque administré concerné recevra un courrier avec une proposition de date qu'il sera possible de décaler si nécessaire. Le contrôle pourra être possible le samedi matin.
La redevance de 110€ sera adressée à l'administré après la visite de contrôle (aucun règlement ne doit être déposé auprès du technicien contrôleur).

2-3 Voyages scolaires

- Pour les enfants de St André au collège Jules Ferry de Gémozac la commune a décidé de prendre en charge 30 % de la part restante due par les familles.
 - o Voyage Rome du 08 au 14 octobre 2023
4 élèves y participent (612 € à charge de la Commune)

- o Voyage Barcelone du 05 au 10 mai 2024
7 élèves y participent (924 € à charge de la Commune)

2-4 Voirie

- Les travaux d'enfouissement des réseaux du Champ du Moulin du Pas seront achevés mi-octobre et seront prolongés par la reprise de l'éclairage public avant fin février 2024.
- Le chemin de la Casse du Bois (Le Chaillaud) sera terminé mi-octobre.